

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00226

Numéro SIREN : 304 306 418

Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/019782

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 47 RUE MARYSE BASTIE 69008 LYON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 4 3 0 6 4 1 8 0 0 0 3 5 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 920	9 268	3 652	3 991
	Fonds commercial (1)	AH	AI	154 288		154 288	154 288
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ	17 729	4 551	13 178	20 394
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	424 219	311 696	112 524	115 659
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	146 886	84 964	61 922	73 646
	Immobilisations en cours	AV	AW	282 231		282 231	126 061
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	314 269		314 269	314 269
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE					
Prêts	BF	BG	1 800		1 800	1 200	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 876		2 876	3 396	
TOTAL (II)	BJ	BK	1 357 218	410 479	946 739	812 904	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	428 822	26 954	401 868	425 093
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	893 613	56 208	837 405	991 884
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Créances	BX	BY	1 499 112	140 344	1 358 768	3 412 016
Autres créances (3)	BZ	CA	416 567		416 567	311 326	
DIVERS	CB	CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	300 535		300 535	300 535	
Disponibilités	CF	CG	2 988 073		2 988 073	1 487 539	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 694		8 694	9 619	
TOTAL (III)	CJ	CK	6 535 416	223 506	6 311 910	6 938 013	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	7 892 634	633 985	7 258 649	7 750 917	
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	4 676	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CARLHIAN</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.4.6.....0.0.0.....)	DA	246 000	246 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	24 600	24 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	4 747 429	4 060 427	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	265 912	789 002	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	5 283 941	5 120 029	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ		227 179	
	TOTAL (III)	DR		227 179	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	364 420	450 483	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	335 648	266 848	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	724 633	838 639	
	Dettes fiscales et sociales	DY	528 914	783 349	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	14 706		
	Autres dettes	EA		60 946	
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	1 968 321	2 400 264		
Ecarts de conversion passif *	ED	6 387	3 445		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 258 649	7 750 917		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 690 570	2 036 409	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS CARLHIAN				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA	FB	FE	FI	FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*							
	Production vendue	} biens*	FD	1 368 933	FE	5 981 283	FF	7 350 217
			} services*	FG	19 481	FH	117 992	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		1 388 414	FK	6 099 276	FL	7 487 690
	Production stockée*					FM	(164 848)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	488 194	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 738	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 823 774
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 442 402	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	24 804	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	939 139	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 879	
	Salaires et traitements*					FY	1 145 283	
	Charges sociales (10)					FZ	435 596	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	44 426
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	83 162
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	227 179	
	Autres charges (12)					GE	210 157	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 377 848
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	445 926	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					93	GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	93	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					33 529	GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	33 529	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(33 435)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	412 491	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 673 6 812
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	520
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 193 6 812
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	73 765 6 554
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 008 709
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	79 774 7 263
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(75 581) (451)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	70 998 345 493
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 828 060 10 151 931
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 562 148 9 362 929
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	265 912 789 002
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 000
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 329 1 200	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives A8 dont cotisations Madelin A7 aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6		
	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		79 774	4 193
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.5000	12 000			12 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce	2 288			2 288	
fonds de commerce DCM	152 000			152 000	
Total	154 288			154 288	

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	23 985
Total	23 985

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	565
Emprunts et dettes financières diverses	3 827
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 651
Dettes fiscales et sociales	312 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 706
Total	441 893

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 694
Total	8 694

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes France 20%	1 368 933
Ventes Exportations	4 450 753
Ventes en suspension taxe	43 296
Ventes CEE	1 487 234
Loyer TEXTILDOR	8 400
Emballage port Export	67 380
Emballage port France	9 012
Emballage port s/vte suspension taxe	166
Emballage port CEE	17 007
Produits activités annexes	2 069
Produits activités annexes eco	33 440
Total	7 487 690

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	1 421 854
Ventes Export	4 518 133
Ventes CEE	1 504 241
Ventes Suspension	43 462
Total	7 487 690

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	275 768
Total	275 768

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	4
Ouvriers	17
Total	28

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Société A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	246 000	246 000	246 000	246 000	246 000
Nbre des actions ordinaires existantes	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 071 770	7 927 388	7 039 887	9 336 931	7 487 690
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	471 160	900 239	487 135	1 518 176	23 697-
Impôts sur les bénéfices	128 597	260 900	174 340	345 493	70 998
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	297 518	545 289	383 205	789 002	265 912
Résultat distribué					102 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	27.72	53.28	26.07	97.72	7.89-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24.79	45.44	31.93	65.75	22.16
Dividende distribué à chaque action					8.50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	24	25	24	28	26
Montant de la masse salariale de l'exercice	966 471	1 051 910	1 080 757	1 139 556	1 145 283
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	401 533	426 256	446 750	458 484	435 596

ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Société par actions simplifiée au capital de 246 000 Euros
Siège social : 47, rue Maryse Bastié - 69008 LYON
304 306 418 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE

DU 3 JUILLET 2020

Extrait du procès-verbal

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 265 912,02 Euros comme suit :

- aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de : 102 000 Euros
Soit 8,5 Euros pour chacune des 12 000 actions
composant le capital social,
- Le solde, soit : 163 912,02 Euros
au poste «Autres réserves».

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire non libératoire codifié à l'article 117 quater du Code général des impôts, sauf dispense formulée dans les conditions légales ; ou, le cas échéant à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts en cas d'option globale du contribuable pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'il a été mis en distribution, au cours des 3 derniers exercices, les sommes suivantes :

Exercice	Dividende/action	Revenus éligibles à l'abattement de l'article 158-3 CGI	Revenus non éligibles à l'abattement de l'article 158-3 CGI
2019 (ex. 31.12.2018)	8,5 €	102.000 €	
2018 (ex. 31.12.2017)	8,5 €	102.000 €	
2017 (ex. 31.12.2016)	8,5 €	102.000 €	

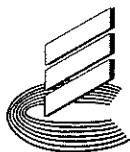
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,


Thierry GONTARD.

Société civile
ANZALONE MOUNIER

Experts comptables
Commissaires aux comptes



SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Société par Actions Simplifiée au capital de 246 000 Euros

47 Rue Maryse Bastié

69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Société par actions simplifiées au capital de 246 000 Euros

47 Rue Maryse Bastié

69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 30 Juin 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître **un bénéfice comptable de 265 912 Euros** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEYSSINET, le 12 Juin 2020

Pour la Société Civile ANZALONE MOUNIER



Samuel ANZALONE
Commissaire aux Comptes Inscrit
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 919.77	9 267.76	3 652.01	3 990.66	338.65	8.49
	Fonds commercial (1)	154 287.74		154 287.74	154 287.74		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	17 729.12	4 551.18	13 177.94	20 393.86	7 215.92	35.38
	Installations techniques, matériel et outillage	424 219.49	311 695.70	112 523.79	115 658.91	3 135.12	2.71
	Autres immobilisations corporelles	146 886.22	84 964.32	61 921.90	73 646.31	11 724.41	15.92
	Immobilisations en cours	282 230.61		282 230.61	126 061.45	156 169.16	123.88
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	314 269.12		314 269.12	314 269.12			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	1 800.00		1 800.00	1 200.00	600.00	50.00	
Autres immobilisations financières	2 876.30		2 876.30	3 396.30	520.00	15.31	
Total II	1 357 218.37	410 478.96	946 739.41	812 904.35	133 835.06	16.46	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	428 822.00	26 954.00	401 868.00	425 093.00	23 225.00	5.46
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	893 613.00	56 208.00	837 405.00	991 884.00	154 479.00	15.57
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 499 112.17	140 344.15	1 358 768.02	3 412 016.29	2 053 248.27	60.18
	Autres créances	416 566.71		416 566.71	311 326.38	105 240.33	33.80
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	300 535.48		300 535.48	300 535.48			
Disponibilités	2 988 072.64		2 988 072.64	1 487 538.77	1 500 533.87	100.87	
Charges constatées d'avance (3)	8 693.73		8 693.73	9 619.11	925.38	9.62	
Total III	6 535 415.73	223 506.15	6 311 909.58	6 938 013.03	626 103.45	9.02	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 892 634.10	633 985.11	7 258 648.99	7 750 917.38	492 268.39	6.35	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

4 676.30

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 246 000)	246 000.00	246 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	24 600.00	24 600.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 747 428.98	4 060 427.14	687 001.84	16.92
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	265 912.02	789 001.84	523 089.82	66.30
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	5 283 941.00	5 120 028.98	163 912.02	3.20	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges		227 179.18	227 179.18	100.00
	Total III		227 179.18	227 179.18	100.00
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	364 049.37	449 605.08	85 555.71	19.03
	Concours bancaires courants	370.72	878.04	507.32	57.78
	Emprunts et dettes financières diverses	335 647.69	266 847.67	68 800.02	25.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	724 633.07	838 638.59	114 005.52	13.59
	Dettes fiscales et sociales	528 914.28	783 348.77	254 434.49	32.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 705.57		14 705.57		
Autres dettes		60 946.08	60 946.08	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 968 320.70	2 400 264.23	431 943.53	18.00
	Ecarts de conversion passif (V)	6 387.29	3 444.99	2 942.30	85.41
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 258 648.99	7 750 917.38	492 268.39	6.35

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 690 569.70 2 036 409.11

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 368 933.17	5 981 283.36	7 350 216.53	9 223 605.20	1 873 388.67	20.31	
Production vendue de services	19 480.84	117 992.46	137 473.30	113 326.26	24 147.04	21.31	
Chiffre d'affaires NET	1 388 414.01	6 099 275.82	7 487 689.83	9 336 931.46	1 849 241.63	19.81	
Production stockée			164 848.00	728 864.00	893 712.00	122.62	
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			488 194.42	61 772.25	426 422.17	690.31	
Autres produits			12 737.68	11 705.77	1 031.91	8.82	
Total des Produits d'exploitation (I)			7 823 773.93	10 139 273.48	2 315 499.55	22.84	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 442 402.38	6 190 043.12	1 747 640.74	28.23	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			24 804.00	33 158.00	57 962.00	174.81	
Autres achats et charges externes *			939 139.31	686 915.98	252 223.33	36.72	
Impôts, taxes et versements assimilés			52 878.91	72 673.60	19 794.69	27.24	
Salaires et traitements			1 145 282.64	1 139 556.42	5 726.22	0.50	
Charges sociales			435 596.02	433 801.89	1 794.13	0.41	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 425.69	43 318.88	1 106.81	2.56	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			83 162.00	179 800.71	96 638.71	53.75	
Dotations aux provisions				227 179.18	227 179.18	100.00	
Autres charges			210 156.91	27 263.66	182 893.25	670.83	
Total des Charges d'exploitation (II)			7 377 847.86	8 967 395.44	1 589 547.58	17.73	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			445 926.07	1 171 878.04	725 951.97	61.95	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		93.31			93.31	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				5 845.13	5 845.13	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		93.31		5 845.13	5 751.82	98.40
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		33 528.61		42 777.40	9 248.79	21.62
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		33 528.61		42 777.40	9 248.79	21.62
2. Résultat financier (V-VI)		33 435.30		36 932.27	3 496.97	9.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		412 490.77		1 134 945.77	722 455.00	63.66
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 672.97		6 812.32	3 139.35	46.08
Produits exceptionnels sur opérations en capital		520.00			520.00	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		4 192.97		6 812.32	2 619.35	38.45
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		73 765.40		6 554.30	67 211.10	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 008.32		708.95	5 299.37	747.50
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		79 773.72		7 263.25	72 510.47	998.32
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		75 580.75		450.93	75 129.82	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		70 998.00		345 493.00	274 495.00	79.45
Total des produits (I+III+V+VII)		7 828 060.21		10 151 930.93	2 323 870.72	22.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 562 148.19		9 362 929.09	1 800 780.90	19.23
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		265 912.02		789 001.84	523 089.82	66.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.5000	12 000			12 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce	2 288			2 288	
fonds de commerce DCM	152 000			152 000	
Total	154 288			154 288	

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	23 985
Total	23 985

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	565
Emprunts et dettes financières diverses	3 827
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 651
Dettes fiscales et sociales	312 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 706
Total	441 893

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 694
Total	8 694

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes France 20%	1 368 933
Ventes Exportations	4 450 753
Ventes en suspension taxe	43 296
Ventes CEE	1 487 234
Loyer TEXTILDOR	8 400
Emballage port Export	67 380
Emballage port France	9 012
Emballage port s/vte suspension taxe	166
Emballage port CEE	17 007
Produits activités annexes	2 069
Produits activités annexes eco	33 440
Total	7 487 690

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	1 421 854
Ventes Export	4 518 133
Ventes CEE	1 504 241
Ventes Suspension	43 462
Total	7 487 690

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	275 768

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salié
Cadres	7
Employés	4
Ouvriers	17
Total	28

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -